



SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

**Évaluation de l'Application de la politique  
institutionnelle d'évaluation des apprentissages  
du Cégep Édouard-Montpetit**

Décembre 2019

Québec, le 20 janvier 2020

Monsieur Sylvain Lambert  
Directeur général  
Cégep Édouard-Montpetit  
945, chemin de Chambly  
Longueuil (Québec) J4H 3M6

**Objet : Suivi aux rapports d'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages**

Monsieur le Directeur général,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 16 décembre 2019, du suivi apporté par le Cégep Édouard-Montpetit à l'évaluation de l'application de sa Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA). Dans son rapport d'évaluation d'avril 2011, la Commission a recommandé au Cégep de s'assurer, lors d'une prochaine évaluation de l'efficacité de sa politique, de recueillir et d'analyser toutes les données nécessaires pour mesurer l'atteinte des objectifs de sa PIEA et de rendre compte de l'ensemble de sa réalité.

En octobre 2019, le Cégep a transmis à la Commission des documents relatifs au suivi de cette recommandation, notamment : un gabarit de plan de travail de département, comprenant une section dédiée à leurs obligations décrites dans la PIEA; un tableau présentant les outils en lien avec l'application de la politique; un tableau de suivi des responsabilités inscrites à la politique. De plus, le Cégep est en préparation de l'évaluation de l'application de sa PIEA. Le devis d'évaluation devrait être présenté à la Commission des études à la session d'hiver 2020 dans l'objectif d'amorcer une démarche d'évaluation en 2021.

La Commission estime que la mise en œuvre des mécanismes décrits dans la correspondance du Cégep, orchestrée dans le cadre de l'évaluation de l'application de la PIEA, devrait permettre au Cégep Édouard-Montpetit de recueillir et d'analyser toutes les données nécessaires pour mesurer l'atteinte des objectifs de sa PIEA et de rendre compte de l'ensemble de sa réalité. Conséquemment, la Commission lève la recommandation.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

La présidente,

***Original signé***

Murielle Lanciault

c. c. M<sup>me</sup> Josée Mercier, directrice des études